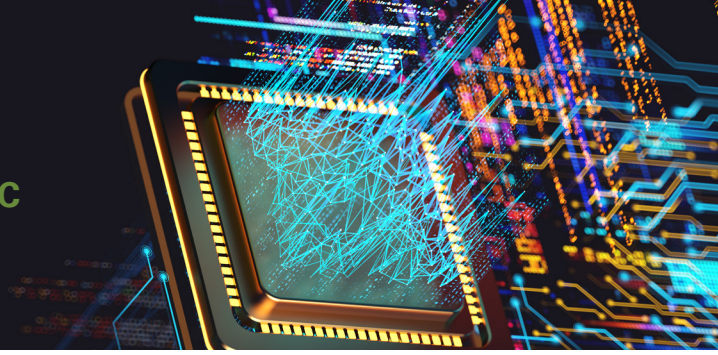

L'utilisation de l'intelligence artificielle à l'UQAC

PRINCIPES DIRECTEURS

Demeurer intègre

L'utilisation de l'IA générative nécessite une divulgation claire de cet usage en considérant les pratiques disciplinaires dans le but de préserver l'honnêteté intellectuelle et l'intégrité académique.

Adapter l'usage en fonction de la situation

Une grande force de l'UQAC est sa diversité : humaine, de disciplines, d'approches pédagogiques, etc. Compte tenu de cette diversité, les possibilités d'utilisation légitime et créative des outils d'IA en enseignement et en recherche peuvent être très variées, non seulement en fonction des champs d'intérêt des personnes enseignantes, mais aussi selon les cultures propres aux domaines d'enseignement, des attentes à l'égard des personnes qui seront diplômées, etc. Les Services de la Bibliothèque et le Carrefour de l'enseignement et de l'apprentissage offrent des ressources pour favoriser une utilisation créative et judicieuse des différents outils d'IA.

Utiliser l'IA en fonction de choix pédagogiques

La décision d'utiliser ou non les outils d'IA ou d'en permettre l'utilisation à des fins pédagogiques doit être prise par chaque personne enseignante en fonction des objectifs d'apprentissage dont elle est responsable. L'orientation prise par la personne enseignante doit permettre de contribuer au développement de l'esprit critique et de l'autonomie des personnes étudiantes.

Agir avec transparence

Agir avec transparence permet de comprendre les résultats produits par l'IA et pourquoi certaines décisions sont prises par elle. Cela permet notamment d'être en mesure d'analyser le tout en fonction des algorithmes, données et décisions de conception sous-jacentes ainsi que d'exposer les limites de celles-ci.

Être responsable

Celles et ceux qui utilisent l'IA sont responsables des résultats, des actions et décisions de l'IA. Il devient nécessaire d'utiliser son esprit critique avec le contenu généré ou les décisions rendues pour éviter la discrimination ou les biais. Cela est particulièrement important dans les divers processus de sélection (ex : admission, octroi de bourses) ou d'évaluation.

Se soucier de la vie privée et des renseignements confidentiels

La protection des données personnelles et des renseignements confidentiels est primordiale et obligatoire en vertu des lois en vigueur. Il est essentiel de s'assurer de la protection et du traitement effectué des données et des renseignements qui sont soumis dans les outils d'intelligence artificielle.

Se soucier de la propriété intellectuelle

Le respect de la propriété intellectuelle est obligatoire en vertu des lois en vigueur. Il est important de considérer les modalités de réutilisation des informations soumises à l'IA. En effet, les données incluses peuvent devenir des données d'apprentissage de l'IA et alors devenir un enjeu de propriété intellectuelle. D'un autre côté, certains outils d'IA fonctionnent en réseau fermé, ainsi la conservation des informations n'est pas systématique et n'est pas nécessairement problématique en fonction d'une utilisation donnée. Il importe donc de faire preuve de vigilance en considérant le but de l'utilisation et le contexte.

Être sensible aux biais de l'IA

L'IA peut comporter des biais implicites et ainsi perpétuer des biais existants envers des individus, des groupes, des idées ou des opinions. Ainsi, la prise de décision ou la réutilisation du contenu généré par un outil d'IA doivent prendre considération l'existence de tels biais.